

# Synthèse ornithologique 2019 du parc de Sceaux

Bruno Lebrun

## RÉSUMÉ

Le domaine de Sceaux, propriété du département des Hauts-de-Seine, est l'œuvre d'André Le Nôtre, jardinier du roi Louis XIV. Ce parc s'étend sur 180 hectares et présente une alternance de bois, pelouses, haies et bassins. L'avifaune est suivie régulièrement depuis 20 ans au moyen de plans quadrillés pour les espèces à grand territoire et de points d'écoute pour les autres. Quarante-cinq espèces d'oiseaux ont niché en 2019 au parc de Sceaux. Les espèces qui ont disparu du parc récemment ont un statut défavorable au niveau national (Gobemouche gris, moineaux, serin, linotte). L'installation de nichoirs permet à certaines espèces cavicoles (mésanges, sittelle, grimpereau) de maintenir leurs effectifs. Les mesures en faveur de l'avifaune seraient à renforcer (augmentation de la protection des zones et prairies naturelles, installation de plateformes végétales sur les bassins d'eau, interdiction des travaux de bucheronnage d'avril à juillet).

## ABSTRACT

*The Domain of Sceaux, a property of the Hauts-de-Seine department, is the creation of André Le Nôtre, the gardener of King Louis XIV. The 180-hectare park features woods, lawns, hedges and ponds. The avifauna has been monitored regularly for 20 years on a grid-plan basis for the species with large territories and by means of listening points for the others. Forty-five species of birds nested in the Parc de Sceaux in 2019. The species which have recently disappeared from the park are in decline nationally (Spotted Flycatcher, Sparrow, Serin, Linnet). The installation of nest boxes has enabled some species (Tit, Nuthatch, Treecreeper) to maintain their numbers. Measures to protect the avifauna should be increased (greater protection of natural zones and grassland, installation of green platforms on ponds, prohibition of woodcutting from April to July).*



Le grand canal, parc de Sceaux. Photo : F. Malher

## Avant-propos

Le domaine départemental de Sceaux s'étend sur 180 hectares (dont 60 de sous-bois), à cheval sur les communes de Sceaux et Antony (92). L'architecture du parc est l'œuvre d'André Le Nôtre, qui officia entre la fin du XVII<sup>e</sup> et le début du XVIII<sup>e</sup> siècle pour Jean-Baptiste Colbert, puis son fils le marquis de Seignelay. Le département des Hauts-de-Seine est le propriétaire et le gestionnaire du domaine depuis 1923, protégé en tant que monument historique et site classé.

Le parc de Sceaux présente une certaine diversité végétale, avec une alternance de bois, pelouses et haies, le tout parsemé de nombreux bassins. La fréquentation humaine y est importante (le parc a accueilli 3,5 millions de visiteurs en 2019).

Le site est également reconnu comme un véritable cœur de nature pour son environnement urbain. L'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN) répertorie ses boisements et ses plaines comme « zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique » de type 1 (ZNIEFF 1) pour leur qualité écologique remarquable, au regard de leur contexte géographique. Afin de préserver ce patrimoine, le Département l'inscrit en 2001 en tant qu'espace naturel sensible (ENS) des Hauts-de-Seine et, grâce à une gestion rigoureuse et respectueuse de l'environnement, le parc est labellisé depuis 2012, « espace végétal écologique », (Eve®) par l'organisme international de contrôle Ecocert.

Cela se traduit dans l'entretien par la mise en œuvre de plusieurs moyens techniques, plus respectueux de l'environnement

## La gestion différenciée

Basée sur des concepts respectueux de l'environnement, elle introduit de nouvelles techniques d'entretien des espaces verts. Les interventions humaines sont mieux contrôlées et raisonnées. L'utilisation de désherbants, engrais et produits phytosanitaires est limitée, voir proscrite. Les prairies sont fauchées tardivement et la végétation se développe au fil des saisons. Ces méthodes favorisent l'installation d'une flore naturelle, le développement des insectes et la nidification des oiseaux.

## La régénération des boisements

Les boisements bénéficient d'un plan de régénération progressive sur plusieurs années. Les parcelles de plantations s'échelonnent dans le temps et dans l'espace. Les plantations sont constituées en majorité de chênes, d'arbres et arbustes à baies, afin d'enrichir la diversité végétale tout en tenant compte des exigences alimentaires de l'avifaune. Ces espaces sont clos le temps que les arbres plantés se développent à l'abri du piétinement.

## Les zones naturelles protégées

Des parcelles protégées du public (closes) sont destinées à la protection et à la conservation de la faune et de la flore. La régénération de ces parcelles s'effectue de façon naturelle.

## Matériel et méthode

Les oiseaux sont considérés comme de bons indicateurs de la qualité et de l'évolution des milieux naturels. La présence ou l'absence de certaines espèces est souvent associée à une amélioration ou une dégradation des habitats, capables ou non de leur procurer un gîte et un couvert.

Mené régulièrement sur un même site, le suivi des populations d'oiseaux peut constituer un élément pertinent pour évaluer les mesures de gestion proposées.

Des observations antérieures, réalisées de 1973 à 1977 puis en 1983, par Jean Chevallier, et devenues régulières depuis une vingtaine d'années (Lebrun 2005, 2010, 2013 et 2016), ont permis d'apprécier l'évolution de l'avifaune et de préciser le statut de chaque espèce.

La superficie totale du parc a été divisée en vingt parcelles à peu près égales, où 39 points d'écoute ont été disséminés, et plusieurs passages ont été effectués dans chacune d'elle (du 1<sup>er</sup> au 12 avril, du 8 au 24 mai, du 29 mai au 26 juin). À chacun d'eux, tous les indices de nidification de chaque espèce ont été recherchés systématiquement. Deux méthodes de dénombrement ont été utilisées simultanément, l'une absolue –la méthode des plans quadrillés– et l'autre relative –la méthode des indices ponctuels d'abondance.

### La méthode des plans quadrillés

Cette méthode a été utilisée pour un nombre limitée d'espèces : les rapaces diurnes, la Gallinule poule-d'eau, la Foulque macroule, la Perruche à collier, les différentes espèces de pics, la Sittelle torchepot, l'Étourneau sansonnet, le Choucas des tours, le Corbeau freux, la Corneille noire, la Pie bavarde et le Geai des chênes.

Tous les nids construits et toutes les cavités occupées durant la période de reproduction, ont été recherchés et cartographiés.

### Les indices ponctuels d'abondance (IPA)

Cette méthode a été utilisée pour la majorité des passereaux nicheurs du parc à l'exception des espèces citées dans le paragraphe précédent.

L'observateur note en un lieu précis (appelé par la suite station ou point d'écoute) durant un temps de 20 minutes toutes les espèces vues et entendues, quelle que soit la distance de détection des espèces, en tenant compte du nombre d'individus contactés par espèce. Les points d'écoute sont disposés dans l'espace étudié de telle manière que les surfaces échantillonnées ne se superposent pas. La longueur du rayon d'observation va dépendre de la distance de détectabilité du chant des espèces étudiées. Pour les passereaux, on estime entre 300 et 400 mètres la distance minimale à respecter entre deux stations.

### Résultats

Les espèces dont le statut a évolué récemment sont signalées par une astérisque \*.

### A - Les oiseaux nicheurs

#### Bernache du Canada\*

*Branta canadensis*, 1 couple

Nouvelle espèce nicheuse depuis 2017.

Espèce introduite. Les premiers cas d'introduction en Île-de-France ont eu lieu à partir des années 1960 et un ou deux couples ont été acclimatés en 1976 lors de l'ouverture de la base de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines. Ils ont probablement été rejoints par d'autres provenant de collections privées pour former la première colonie importante d'Île-de-France. Depuis le début des années 2000, la Bernache du Canada peut être observée toute l'année sur la quasi-totalité des pièces d'eau franciliennes.

Ses effectifs augmentent régulièrement depuis une quinzaine d'années. Elle a été classée chassable en décembre 2011.

**Canard colvert**

*Anas platyrhynchos*, de 1 à 5 femelles

Elles réussissent à mener à bien leur nichée malgré les conditions défavorables (berges abruptes et absence de végétation rendant les canetons très vulnérables aux prédateurs comme à la noyade). Population apparemment stable.

**Épervier d'Europe**

*Accipiter nisus*, 1 à 2 couples

Population apparemment stable.

**Faucon hobereau**

*Falco subbuteo*, 1 couple depuis 2013

Population apparemment stable.

Au niveau national, cette espèce est signalée en progression dans presque tous les départements (Issa et Dronneau, 2015).

**Faucon crécerelle**

*Falco tinnunculus*, 3 couples

Population apparemment stable.

**Gallinule poule-d'eau\***

*Gallinula chloropus*, 2 à 3 couples

Population en régression (4 à 5 couples en 2016). L'effectif de cette espèce avait rapidement augmenté suite à l'installation de plates-formes végétales, mais a décliné tout aussi rapidement après leur disparition (système de flottaison inadapté).

**Foulque macroule\***

*Fulica atra*, 1 à 2 couples

Population en régression (4 à 5 couples en 2016). Même constat que pour l'espèce précédente.

**Pigeon colombin**

*Columba oenas*, 20 à 30 couples

Population apparemment stable.

**Pigeon ramier**

*Columba palumbus*, 70 à 100 couples

Population apparemment stable.

**Chouette hulotte**

*Strix aluco*, 2 à 3 couples

Population apparemment stable.

**Perruche à collier\***

*Psittacula krameri*, 80 à 90 couples

Population apparemment stable depuis 2016.

Après une constante progression depuis leur installation en 2003 (2 couples en 2003, 5 à 10 en 2005, 20 à 30 couples en 2010, 70 à 80 en 2013 et 80 à 90 en 2016), l'effectif de cette espèce semble se stabiliser.

Canard colvert, *Anas platyrhynchos*.  
Photo : F. Gonod

L'accroissement de cette espèce est considérable depuis le début des années 2000, notamment en Île-de-France (Clergeau et Vergnes, 2009). La Perruche à collier est soupçonnée d'avoir un impact à la fois sur quelques espèces indigènes d'oiseaux cavicoles et sur les fruits et les céréales. Cette espèce est, en effet, le premier ravageur des cultures en Inde (Ahmad *et al.*, 2012).

### Pic vert

*Picus viridus*, 5 à 10 couples

Population apparemment stable (effectif probablement plus proche de la valeur inférieure de cette fourchette).

### Pic épeiche

*Dendrocopos major*, 8 à 10 couples

Population apparemment stable.

### Pic épeichette

*Dendrocopos minor*, 2 à 3 couples probables

Population apparemment stable.

### Hirondelle rustique

*Hirundo rustica*, 1 couple depuis 2012

Population apparemment stable.

Au niveau national, les résultats du programme STOC (suivi temporel des oiseaux communs) montrent un déclin de 42 % depuis 1989.

### Troglodyte mignon\*

*Troglodytes troglodytes*, une cinquantaine de couples

Population en régression (50 à 70 couples en 2016). Le programme STOC montre une baisse de 20 % au niveau national, entre 2001 et 2018.



### Accenteurmouchet\*

*Prunella modularis*, 5 à 10 couples

Population apparemment stable depuis 2016 mais plus importante auparavant (10 à 20 couples en 2013). Au niveau national, le programme STOC indique un déclin modéré de 26 % sur les dix dernières années.

### Rougegorge familier\*

*Erithacus rubecula*, 30 à 50 couples

Population en régression (40 à 60 couples en 2016). Au niveau national, le programme STOC a mis en évidence une baisse de 17 % en 18 ans.

### Grive musicienne\*

*Turdus philomelos*, 10 à 20 couples

Population en régression (20 à 30 couples jusqu'en 2016). Au niveau national, le programme STOC montre une baisse de 6 % depuis 18 ans.

*Pic épeichette*  
*Dendrocopos minor.*  
Photo : A. Bloquet

**Grive draine\****Turdus viscivorus*, 1 à 2 couples

Population en régression (3 à 5 couples en 2013 et 2 à 3 en 2016).

Au niveau national, le programme STOC montre une baisse de 20 % depuis 1989, mais une augmentation modérée de 10 % sur les dix dernières années.

**Merle noir\****Turdus merula*, 30 à 50 couples

Population en régression (50 à 70 couples en 2016).

Au niveau national, le Merle noir, initialement forestier, s'est progressivement installé dans les villes au XIX<sup>e</sup> siècle. Le programme STOC indique une progression de 6 % en 18 ans, mais une chute en 2018 qui pourrait être liée à une épizootie due au virus Usutu.

**Fauvette à tête noire***Sylvia atricapilla*, 30 à 50 couples

Population apparemment stable.

**Fauvette grisette\****Sylvia communis*, 2 couples

Cette espèce n'avait plus niché depuis 2005 (1 couple).

Au niveau national, le programme STOC indique un déclin de 8 % en 18 ans.

**Pouillot véloce***Phylloscopus collybita*, 20 à 30 couples

Population apparemment stable.

**Roitelet huppé***Regulus regulus*, une dizaine de couples liés aux conifères

Population apparemment stable.

**Roitelet à triple bandeau***Regulus ignicapilla*, 1 à 2 couples

Population apparemment stable.

**Mésange charbonnière***Parus major*, 70 à 100 couples

Population apparemment stable.

**Mésange bleue***Cyanistes caeruleus*, 70 à 100 couples

Population apparemment stable.

**Mésange noire***Periparus ater*, 2 à 3 couples liés aux conifères

Population apparemment stable.

**Mésange huppée***Lophophanes cristatus*, 3 à 5 couples liés aux conifères

Population apparemment stable.

Grive draine, *Turdus viscivorus*.

Photo : A. Peresse

**Mésange nonnette***Poecile palustris*, 5 à 10 couples

Population apparemment stable.

**Mésange à longue queue\****Aegithalos caudatus*, 5 à 10 couples

Population en régression (une dizaine de couples jusqu'en 2016).

Au niveau national, le programme STOC indique une baisse de 17 % en 18 ans.

**Sittelle torchepot***Sitta europaea*, 12 à 15 couples

Après une baisse importante de sa population (50 %) signalée au début des années 2000 (10 couples en 2005), cette espèce, qui avait atteint sa plus faible densité (6 à 7 couples) en 2010, a enregistré une nette remontée de ses effectifs dès 2013 avec 15 couples nicheurs. Depuis 2016 (12 à 15 couples), l'effectif semble s'être stabilisé.

**Grimpereau des jardins***Certhia brachydactyla*, 20 à 30 couples

Population apparemment stable.

**Pie bavarde\****Pica pica*, 18 à 20 couples

Population en augmentation (3 à 5 couples en 2013 et 5 à 10 en 2016).

Au niveau régional, faute de prédateurs et grâce à une adaptation anthropophile, cette espèce est devenue très commune dans les milieux périurbains.

**Geai des chênes***Garrulus glandarius*, 5 à 10 couples

Population apparemment stable (probablement plus proche de la valeur supérieure de cette fourchette).

**Choucas des tours***Corvus monedula*, 3 couples

Jusqu'à présent cette espèce n'a niché qu'occasionnellement (1 couple en 2006 et en 2007). Un couple s'est réinstallé en 2015 et il y en avait deux en 2016. L'avenir nous dira si cette installation est temporaire ou durable.

Le programme STOC indique un déclin de 28 % depuis 1989 mais une augmentation des effectifs de 66 % depuis 2001.

**Corbeau freux\****Corvus frugilegus*, 3 à 4 couples

Nouvelle espèce nicheuse.

Au niveau national, le programme STOC indique une baisse de 36 % en 18 ans bien qu'il soit noté une progression de son aire de répartition vers l'ouest et le sud du pays (Issa et Muller, 2015).

*Mésange à longue queue, Aegithalos caudatus.*

Photo : F. Gonod

**Corneille noire**

*Corvus corone*, 30 à 40 couples

Population apparemment stable.

**Étourneau sansonnet**

*Sturnus vulgaris*, 40 à 50 couples.

Cette espèce a subi une importante régression, de l'ordre de 50 %, entre 2010 et 2013, mais semble stable depuis. Cette diminution est peut-être à mettre en relation avec l'expansion de la Perruche à collier. En effet, dans les platanes d'alignement du petit canal et de l'Octogone, ancien bastion de l'espèce (une cinquantaine de couples en 2010), il ne restait qu'une dizaine de couples en 2013. Proportionnellement, au même endroit, la population de Perruche à collier est passée, dans le même laps de temps, d'une vingtaine à une cinquantaine de couples.

Au niveau national, le programme STOC indique un déclin de 18 % depuis 1989.

**Pinson des arbres\***

*Fringilla coelebs*, 20 à 30 couples

Population en régression (100 couples en 1983 et jusqu'en 1997, 50 en 2005 et 30 à 50 couples jusqu'en 2016).

Au niveau national, les effectifs ont augmenté de 4 % en 18 ans.

**Verdier d'Europe**

*Chloris chloris*, 2 à 3 couples probables

Population apparemment stable depuis 2016, mais plus abondante auparavant (10 à 20 couples jusqu'en 2005, 5 à 10 jusqu'en 2013).



Au niveau national, le programme STOC indique une baisse de 51 % en 18 ans.

Étourneaux sansonnet,  
*Sturnus vulgaris*.  
Photo : F. Ducordeau

**Chardonneret élégant**

*Carduelis carduelis*, 2 à 3 couples

Population apparemment stable.

**Bouvreuil pivoine**

*Pyrrhula pyrrhula*, 3 à 5 couples

Population apparemment stable.

**Grosbec casse-noyaux\***

*Coccothraustes coccothraustes*, 1 couple possible

Cette espèce, qui ne nichait plus depuis le début des années 2000, ne peut être écartée complètement cette année, malgré un manque de preuve de nidification.

Au niveau national, le programme STOC indique une progression des effectifs de 132 % depuis 1989.

## B - Les espèces nicheuses rencontrées antérieurement, absentes cette année ou ayant définitivement disparues

### Cygne tuberculé

*Cygnus olor*

A niché de 2001 à 2006 et en 2014 (1 couple).

### Canard mandarin

*Aix galericulata*

A niché ponctuellement en 2002 (1 couple).

Au niveau régional, une petite population viable d'une vingtaine de couples, issue d'échappés de captivité, s'est développé (Letourneau, 2017).

### Héron cendré

*Ardea cinerea*

A niché entre 2014 et 2017 (1 couple).

Au niveau national, cette espèce est en constante progression depuis le début des années 1970 (Caupenne et Marion, 2015).

### Tourterelle des bois

*Streptopelia turtur*

Nichait encore en 1983 (1 couple), à cheval sur le parc et les friches de Châtenay-Malabry, plus favorables. La création de la coulée verte l'a fait disparaître.

Un déclin d'au moins 60 % dans la dernière décennie, de l'effectif reproducteur, a été constaté dans notre région (Le Maréchal *et al.*, 2013).

### Martinet noir

*Apus apus*

5 à 10 couples nichaient encore sur le château en 2010. La réfection de la toiture du château, en 2012, aura été fatale.



Au niveau national, le programme STOC indique un déclin de 40 % sur les dix dernières années.

*Bergeronnette grise*  
*Motacilla alba.*  
Photo : F. Ducordeau

### Pic mar

*Dendrocopos medius*

1 à 2 couples ont niché entre 2013 et 2016. En Île-de-France cette espèce est signalée en nette progression depuis le début des années 1990 (Le Maréchal *et al.*, 2013). D'ailleurs, elle est nicheuse dans les parcs de la Vallée aux Loups et Henri Sellier ainsi qu'au bois de la Garenne tout proches. Au parc de Sceaux, elle reste hivernante régulière.

### Bergeronnette grise

*Motacilla alba*

Jusqu'à présent, cette espèce n'a niché qu'occasionnellement dans le parc (1 couple en 2000 et 1 en 2013), mais elle niche à la périphérie immédiate du parc et s'y alimente régulièrement pendant toute la période de nidification.

**Bergeronnette des ruisseaux***Motacilla cinerea*

A niché ponctuellement en 2012 (1 couple).

**Rossignol philomèle***Luscinia megarynchos*

Nicheur autrefois abondant dans les zones buissonnantes non entretenues (1960-1970), il a niché encore irrégulièrement jusqu'en 1983.

Au niveau national, le programme STOC montre une stabilité des effectifs.

**Rougequeue noir***Phoenicurus ochruros*

1 à 2 couples ont niché sur les bâtiments du parc au moins jusqu'en 2016.

En Île-de-France, la population était donnée comme stable en 2014 et il ne semble pas y avoir d'autre tendance actuellement (Massin, 2017). L'espèce niche encore à la périphérie immédiate du parc, en centre-ville et sur le lycée Lakanal.

**Rougequeue à front blanc***Phoenicurus phoenicurus*

3 ou 4 couples nichaient encore en 1977 au bord du bassin de l'Octogone et à proximité du pavillon de l'Aurore. La disparition de l'espèce est probablement due aux remaniements survenus dans le parc.

Les effets d'une sévère sécheresse sur les lieux d'hivernage au Sahel ont décimé l'espèce au début des années 1970 (Issa *et al.*, 2015). Depuis cette période, au niveau national, on note une hausse des effectifs de 82 % depuis 2001.

**Hypolaïs polyglotte***Hippolais polyglotta*

Quelques couples nichaient dans les friches situées au sud du parc, derrière le stade de la Grenouillère. Ces friches ont été transformées depuis 1983 en parc de stationnement. Un couple a également niché ponctuellement en 1999 et 2000.

Les effectifs de cette espèce en France sont en progression de 11 % en 18 ans.

**Fauvette des jardins***Sylvia borin*, .

Quelques couples nichaient autrefois dans les zones buissonnantes non entretenues (1960/1970) et encore irrégulièrement jusqu'en 1983. 1 ou 2 couples ont également niché ponctuellement entre 2004 et 2009.

Le programme STOC indique un déclin de 43 % depuis 1989.

Rougequeue à front blanc, *Phoenicurus phoenicurus*.  
Photo : D. Stefanescu

**Pouillot siffleur***Phylloscopus sibilatrix*

Un cas de nidification ponctuelle a été relevé en 1983. Au niveau national, les effectifs de cette espèce sont en déclin de 69 % depuis 1989, mais stables depuis 2001.

**Pouillot fitis***Phylloscopus trochilus*

A niché jusqu'en 1977 (6 couples) et peut-être encore irrégulièrement jusqu'en 1983.

Au niveau national, la baisse des effectifs constatée depuis 1989 (52 %) est telle que le Pouillot fitis est une des espèces ayant accusé la plus forte diminution en France.

**Gobemouche gris***Muscicapa striata*

1 à 2 couples nichaient encore en 2013. Cette espèce était signalée en constante régression depuis 1983 (5 à 10 couples contre plus de 10 au milieu des années 1970).

Au niveau national, les effectifs ont nettement diminué depuis 1989 (56 %).

**Mésange boréale***Poecile montanus*

3 à 5 couples étaient encore présents en 1977. Sa disparition est sans doute liée aux remaniements survenus dans le parc (abattage des arbres morts ou déperissant, dans lesquels elle creuse sa cavité de nidification).

Au niveau national, le programme STOC montre une diminution de 40 % depuis 1989.

**Pie-grièche écorcheur***Lanius collurio*

1 couple a niché de 1977 à 1979 près de la floriculture, zone clôturée à l'époque. L'ouverture au public de cette parcelle l'a fait disparaître.

Au niveau national, le programme STOC semble indiquer une stabilité depuis 1989.

**Moineau domestique***Passer domesticus*

5 à 10 couples nichaient encore en 2010 sur les bâtiments du parc. La réfection de la toiture du château et du bâtiment situé dans la cour de la ferme, en 2012, aura été fatale.

Par ailleurs, cette espèce, dont plusieurs dizaines de couples nichaient en 1983, avait été signalée en diminution en 2005 (5 à 10 couples), avant de se stabiliser. Une population qui nichait sur les platanes du pourtour de l'Octogone a disparu entre ces deux dates.

*Gobemouche gris,  
Muscicapa striata.  
Photo : F. Lelièvre*

Au niveau national, le programme STOC signale une baisse de 13 % en 18 ans.

### Moineau friquet

*Passer montanus*

5 à 10 couples nichaient encore à la fin des années 1990, puis la régression fut rapide et le dernier couple a niché en 2003.

La disparition de l'espèce s'inscrit dans un contexte régional, puisque elle est signalée en diminution, en Île-de-France, depuis la fin des années 1980 (Le Maréchal *et al.*, 2013).

### Serin cini

*Serinus serinus*

5 à 10 couples nichaient encore en 2005. À cette date, cette espèce était déjà signalée en régression, puisque la population était de 10 à 20 couples en 1983. Le programme STOC indique une baisse de 41 % en 18 ans.

### Linotte mélodieuse

*Linaria cannabina*

2 à 3 couples nichaient encore à la fin des années 1990 et sans doute au début des années 2000.

Comme de nombreuses espèces des milieux agricoles,, les effectifs nationaux de la Linotte mélodieuse ont connu une baisse depuis la fin des années 1980 (14 %).

### Bruant zizi

*Emberiza cirulus*, .

2 ou 3 couples ont niché jusqu'en 1976 près de la floriculture, zone clôturée à l'époque. Les travaux et l'ouverture de ces parcelles ont achevé de faire disparaître cette espèce.



Au niveau national, ses effectifs ont subi une hausse de 69 % depuis 1989, mais un déclin modéré de 11 % sur les 10 dernières années.

Moineau friquet, *Passer montanus*.

Photo : J. Coatmeur

## C - Commentaires sur les espèces nicheuses

Quarante-cinq espèces d'oiseaux, des passereaux en majorité, ont niché cette année au parc de Sceaux. Parmi les espèces qui ont disparu depuis plusieurs décennies, on trouve en premier lieu les oiseaux appréciant les friches et les formations végétales denses (Tourterelle des bois, Rossignol philomèle, Hypolaïs polyglotte, Fauvette des jardins, Pie-grièche écorcheur, Bruant zizi...). La suppression ou la transformation de leur milieu a très certainement constitué la cause essentielle de leur disparition.

Pour d'autres (Rougequeue à front blanc, Mésange boréale...), les remaniements survenus dans le parc (abattage des arbres morts ou dépérissants...) auront été fatals.

Plus récemment, des espèces dont le statut national est défavorable ont également déserté le parc (Gobemouche gris, Moineau friquet, Moineau domestique, Serin cini, Linotte mélodieuse), conséquence de la réduction de leur effectif global. Quant aux autres, elles n'ont niché qu'occasionnellement (Bergeronnettes grise et des ruisseaux). Enfin, un certain nombre d'espèces présentes en région parisienne font défaut dans le parc ou restent peu abondantes. Ce sont évidemment celles auxquelles le type de milieu ne convient pas, mais aussi celles qui ne supportent pas une fréquentation humaine (et par voie de conséquence canine) importante, notamment celles qui nichent au sol (Alouettes, Pipits, Bergeronnettes, Pouillots, Bruants...).

L'installation de nichoirs (environ 200 du type « boîte aux lettres », 20 du type « chouette hulotte » et 20 du type « grimpereau »), pour remédier à la disparition des cavités naturelles engendrée par l'abattage des arbres morts ou dépérissants, permet à certaines espèces cavicoles (Mésanges bleue et charbonnière, Sittelle torchepot, Grimperneau des jardins, Pigeon colombin...) de maintenir des populations stables, mais ils ne sont pas adoptés par toutes.

Parmi les espèces qui ont régressé récemment, le cas des oiseaux d'eau n'est pas préoccupant. En effet, leurs populations ayant diminué suite à la disparition des plateformes végétales, il y a fort à

parier qu'elles se reconstitueront rapidement dès que de nouvelles seront installées.

Pour les autres, plusieurs hypothèses peuvent être avancées. Il est possible que le virus Usutu ait atteint notre région récemment, faisant chuter leurs populations. Ce virus originaire d'Afrique du Sud, détecté avec certitude depuis 2015 dans l'Est de la France, dont la transmission par les moustiques serait favorisée par les étés particulièrement chauds, comme cela a été le cas ces dernières années, touche particulièrement les passereaux et en particulier le Merle noir.

Les sécheresses et les canicules, de plus en plus fréquentes, pourraient entraîner une diminution de la biomasse de certains invertébrés et ainsi réduire le nombre de jeunes à l'envol dans les nichées ou même en anéantir certaines, d'où une dégradation lente et continue des effectifs de ces espèces. On constate par ailleurs que ces espèces se nourrissent principalement au sol, dans l'humus ou sur les plaines et les pelouses, milieux particulièrement sensibles au réchauffement climatique.

La fréquentation humaine n'est pas non plus sans incidence. Érosion des sols, dérangement pendant les périodes de nourrissage et divagation des chiens sont autant de facteurs qui perturbent le quotidien de l'avifaune. L'exemple le plus criant est celui du parc canin. À surface égale, la densité des espèces qui nichent près du sol y est jusqu'à deux fois moins importante que dans les zones naturelles protégées.

## D - Les oiseaux de passage

Le parc de Sceaux, de par la diversité de ses paysages, a toujours attiré bon nombre d'oiseaux migrateurs. De nouvelles espèces de passage sont régulièrement observées et d'autres renouent plus régulièrement avec le parc.

La liste complète figure en annexe.

## Conclusion

L'inventaire ornithologique dont bénéficie le parc de Sceaux, depuis maintenant plusieurs décennies, permet de suivre l'évolution des populations d'oiseaux.

Les premiers bouleversements sont apparus après l'acquisition du site par le tout jeune département des Hauts-de-Seine et la gestion qui s'en est suivie, responsable de la disparition d'un bon nombre d'espèces alors encore communes en Île-de-France.

Une prise de conscience et des moyens alloués, mis en place à la fin des années 1990, en faveur de la biodiversité, tendent à corriger et à inverser les effets engendrés précédemment, mais de nouveaux facteurs, dont certains plus insidieux et encore mal définis, nous prouvent qu'il est difficile de rétablir une situation dans un écosystème.

► Pour cette raison, il faudrait renforcer certaines mesures en faveur de l'avifaune :

- augmenter la superficie des zones naturelles protégées, actuellement de 8 hectares ;
- renforcer certaines haies avec des végétaux défensifs, notamment celles des zones qui sont normalement inaccessibles au public ;
- protéger l'ensemble des prairies naturelles ;
- installer des plateformes végétales sur le grand canal et l'Octogone ;
- bannir absolument tout bucheronnage entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 juillet pour ne pas fragiliser davantage des espèces à l'avenir déjà incertain.

## Bibliographie

- AHMAD S., KHAN A., JAVED M. et REHMAN K. (2012). Management of maize and sunflower against the depredations of Rose-ringed Parakeet (*Psittacula krameri*) using mechanical repellents in an agro-ecosystem. *International Journal of Agriculture and Biology*, **14** (2) : 286-290.
- CAUPENNE M. et MARION L. (2015). Héron cendré : 326-329, in ISSA N. et MULLER Y. [coord.] (2015). *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. Delachaux et Niestlé, Paris, 1 408 p.
- CLERGEAU P. et VERGNES A. (2009). *La Perruche à collier Psittacula krameri en Île-de-France : dispersion et approche des impacts*. Rapport MNHN-ODBU, Paris, 38 p.
- DUBOIS P. J., LE MARÉCHAL P., OLIOSSO G. et YESOU P. (2008). *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux et Niestlé, Rapport MNHN-ODBU, Paris, 38 p.
- ISSA N. et DRONNEAU C. (2015). Faucon hobereau : 450-451, in ISSA N. et MULLER Y. [coord.] (2015). *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. Delachaux et Niestlé, Paris, 1 408 p.
- ISSA N. et MULLER Y. [coord.] (2015). *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. Delachaux et Niestlé, Paris, 2 vol. 1 408 p.
- ISSA N., VERICEL E. et CLAMENS A. (2015). Rougequeue à front blanc : 450-451, in ISSA N. et MULLER Y. [coord.] (2015). *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. Delachaux et Niestlé, Paris, 1 408 p.
- LEBRUN B. (2005, 2010, 2013 et 2016). Synthèse ornithologique du parc de Sceaux. Conseil général des Hauts-de-Seine, Nanterre.
- LE MARÉCHAL P., LALOI D. et LESAFFRE G. (2013). *Les Oiseaux d'Île-de-France. Nidification, migration, hivernage*. Delachaux et Niestlé, Paris, 512 p.
- LETOURNEAU C. (2017). Canard mandarin : 23, in MALHER F., LAPORTE O., ALBESA L., BARTH F., CHEVALLIER L., LETOURNEAU C., MASSIN Y. et ZUCCA M. (2017). *Atlas des oiseaux nicheurs d'Île-de-France 2009-2014*, CORIF, 203 p.
- MASSIN Y. (2017). Rougequeue noir : 156, in MALHER F., LAPORTE O., ALBESA L., BARTH F., CHEVALLIE L., LETOURNEAU C., MASSIN Y. et ZUCCA M. (2017). *Atlas des oiseaux nicheurs d'Île-de-France 2009-2014*, CORIF, 203 p.

<http://www.vigienature.fr/fr/suivi-temporel-des-oiseaux-communs-stoc>

## Annexe : Liste des oiseaux de passage au parc de Sceaux

Espèce	Statut	
Cygne tuberculé ( <i>Cygnus olor</i> )	Occasionnel à l'automne ou en hiver.	1
Bernache nonnette ( <i>Branta leucopsis</i> )	Très rare occasionnelle au printemps, probablement issue de populations férales.	2
Oie cendrée ( <i>Anser anser</i> )	Rare occasionnelle en survol à l'automne (octobre, novembre) ou en hiver (janvier, février).	3
Canard chipeau ( <i>Anas strepera</i> )	Très rare occasionnel à l'automne (octobre).	4
Canard pilet ( <i>Anas acuta</i> )	Très rare occasionnel en survol en fin d'hiver (mars).	5
Canard siffleur ( <i>Anas penelope</i> )	Très rare occasionnel à l'automne ou en hiver.	6
Canard souchet ( <i>Anas clypeata</i> )	Rare occasionnel à l'automne ou en hiver.	7
Sarcelle d'hiver ( <i>Anas crecca</i> )	Rare occasionnelle à l'automne ou en hiver.	8
Sarcelle d'été ( <i>Anas querquedula</i> )	Très rare occasionnelle au printemps (mai).	9
Fuligule milouin ( <i>Aythya ferina</i> )	Rare occasionnel à l'automne ou en hiver.	10
Fuligule morillon ( <i>Aythya fuligula</i> )	Rare occasionnel à l'automne ou en hiver.	11
Harle bièvre ( <i>Mergus merganser</i> )	Très rare occasionnel à l'automne (décembre).	12
Faisan de Colchide ( <i>Phasianus colchicus</i> )	Très rare occasionnel à l'automne.	13
Plongeon arctique ( <i>Gavia arctica</i> )	Très rare occasionnel à l'automne (novembre, décembre).	14
Grèbe castagneux ( <i>Tachybaptus ruficollis</i> )	Rare occasionnel à l'automne ou en hiver.	15
Grèbe huppé ( <i>Podiceps cristatus</i> )	Occasionnel en hiver ou au début du printemps, plus rare à l'automne.	16
Grèbe jougris ( <i>Podiceps grisegena</i> )	Très rare occasionnel en fin d'été (août).	17
Grand cormoran ( <i>Phalacrocorax carbo</i> )	Hivernant régulier. Jusqu'à plusieurs dizaines d'individus sont présents d'octobre, novembre à mars.	18
Aigrette garzette ( <i>Egretta garzetta</i> )	Très rare occasionnelle en survol en fin d'été.	19

<b>Espèce</b>	<b>Statut</b>	
Grande Aigrette ( <i>Casmerodius albus</i> )	Rare occasionnelle en survol à l'automne.	20
Héron cendré ( <i>Ardea cinerea</i> )	Régulier tout au long de l'année au bord des bassins poissonneux.	21
Bihoreau gris ( <i>Nycticorax nycticorax</i> )	Très rare occasionnel à l'automne.	22
Cigogne blanche ( <i>Ciconia ciconia</i> )	Rare occasionnelle en survol en fin d'hiver ou en fin d'été (août, septembre).	23
Cigogne noire ( <i>Ciconia nigra</i> )	Très rare occasionnelle en survol au printemps ou en fin d'été.	24
Balbuzard pêcheur ( <i>Pandion haliaetus</i> )	Rare occasionnel en survol au printemps ou en fin d'été.	25
Milan noir ( <i>Milvus migrans</i> )	Rare occasionnel en survol au printemps (avril).	26
Milan royal ( <i>Milvus milvus</i> )	Rare occasionnel en survol à l'automne (octobre, novembre).	27
Busard des roseaux ( <i>Circus aeruginosus</i> )	Rare occasionnel en survol au printemps ou à l'automne .	28
Busard Saint-Martin ( <i>Circus cyaneus</i> )	Rare occasionnel en survol à l'automne (octobre, novembre).	29
Busard cendré ( <i>Circus pygargus</i> )	Très rare occasionnel en survol au printemps (avril).	30
Bondrée apivore ( <i>Pernis apivorus</i> )	Régulière en survol à la fin de l'été (août, septembre). Occasionnellement posée dans les sous-bois à la même période.	31
Buse variable ( <i>Buteo buteo</i> )	Régulière en survol à l'automne (octobre, novembre) ou en hiver (février, mars).	32
Autour des palombes ( <i>Accipiter gentilis</i> )	Très rare occasionnel en survol à l'automne.	33
Faucon émerillon ( <i>Falco colombarius</i> )	Rare occasionnel en survol à l'automne (octobre).	34
Faucon pèlerin ( <i>Falco peregrinus</i> )	Rare occasionnel en survol à l'automne ou en hiver.	35
Grue cendrée ( <i>Grus grus</i> )	Rare occasionnelle en survol à l'automne (novembre) ou en fin d'hiver (mars).	36
Petit Gravelot ( <i>Charadrius dubius</i> )	Très rare occasionnel au printemps (mars).	37
Vanneau huppé ( <i>Vanellus vanellus</i> )	Occasionnel en survol à l'automne (octobre, novembre) ou en hiver (janvier, février).	38

Espèce	Statut	
Pluvier doré ( <i>Pluvialis apricaria</i> )	Rare occasionnel en survol à l'automne (octobre, novembre) ou en hiver (janvier, février).	39
Chevalier culblanc ( <i>Tringa ochropus</i> )	Occasionnel au printemps (mars, avril) ou en fin d'été (juillet, août), sur les berges des grands bassins (Octogone et grand canal), mais ne stationne guère.	40
Chevalier guignette ( <i>Actitis hypoleucos</i> )	Régulier au printemps (avril, mai) et en fin d'été (juillet, août), sur les berges des grands bassins (Octogone et grand canal), mais ne stationne guère.	41
Chevalier gambette ( <i>Tringa totanus</i> )	Très rare occasionnel au printemps (mai).	42
Chevalier arlequin ( <i>Tringa erythropus</i> )	Très rare occasionnel en fin d'été (septembre).	43
Chevalier aboyeur ( <i>Tringa nebularia</i> )	Très rare occasionnel au printemps (mai).	44
Barge rousse ( <i>Limosa lapponica</i> )	Très rare occasionnelle l'été (juillet).	45
Courlis cendré ( <i>Numenius arquata</i> )	Très rare occasionnel en survol à l'automne ou en hiver.	46
Bécasse des bois ( <i>Scolopax rusticola</i> )	Occasionnelle au printemps (mars) ou à l'automne (octobre, novembre). Peut-être moins rare qu'il n'y paraît, mais la discrétion de l'espèce rend difficile sa détection.	47
Bécassine des marais ( <i>Gallinago gallinago</i> )	Rare occasionnelle au printemps.	48
Mouette rieuse ( <i>Chroicocephalus ridibundus</i> )	Hivernante régulière. Plusieurs dizaines d'individus (50 à 100) sont présents d'octobre, novembre à février, mars, avec des effectifs pouvant atteindre 300 individus.	49
Mouette mélanocéphale ( <i>Larus melanocephalus</i> )	Très rare occasionnelle en survol au printemps.	50
Mouette tridactyle ( <i>Rissa tridactyla</i> )	Très rare occasionnelle en hiver.	51
Mouette pygmée ( <i>Hydrocoloeus minutus</i> )	Très rare occasionnelle en survol au printemps (mai).	52
Goéland cendré ( <i>Larus canus</i> )	Très rare occasionnel en hiver.	53
Goéland argenté ( <i>Larus argentatus</i> )	Occasionnel principalement en automne-hiver.	54

<b>Espèce</b>	<b>Statut</b>	
Goéland pontique ( <i>Larus cachinnans</i> )	Rare occasionnel en hiver.	55
Goéland leucophée ( <i>Larus michahellis</i> )	Occasionnel principalement en été, mais également en automne-hiver.	56
Goéland brun ( <i>Larus fuscus</i> )	Occasionnel à l'automne ou en hiver, principalement en survol.	57
Sterne pierregarin ( <i>Sterna hirundo</i> )	Occasionnelle au printemps ou en été.	58
Guifette noire ( <i>Chlidonias niger</i> )	Très rare occasionnelle au printemps (mai).	59
Pigeon biset domestique ( <i>Columba livia domestica</i> )	Espèce citadine présente toute l'année, se nourrissant sur les allées du parc ou en lisière de sous-bois.	60
Tourterelle turque ( <i>Streptopelia decaocto</i> )	Espèce citadine présente toute l'année, occasionnelle en survol ou parfois se nourrissant sur les allées du parc.	61
Tourterelle des bois ( <i>Streptopelia turtur</i> )	Rare occasionnelle au printemps (avril, mai) ou en fin d'été (août, septembre).	62
Coucou gris ( <i>Cuculus canorus</i> )	Rare occasionnel au printemps (avril, mai) ou en fin d'été (août, septembre).	63
Hibou des marais ( <i>Asio flammeus</i> )	Très rare occasionnel en survol à l'automne (septembre, octobre).	64
Engoulevent d'Europe ( <i>Caprimulgus europaeus</i> )	Très rare occasionnel au printemps (avril).	65
Martinet noir ( <i>Apus apus</i> )	Régulier au printemps et en été (d'avril à août).	66
Huppe fasciée ( <i>Upupa epops</i> )	Très rare occasionnelle en fin d'été (août).	67
Martin-pêcheur d'Europe ( <i>Alcedo atthis</i> )	Rare occasionnel principalement à l'automne.	68
Guêpier d'Europe ( <i>Merops apiaster</i> )	Très rare occasionnel au printemps (mai).	69
Pic mar ( <i>Dendrocopos medius</i> )	Régulier à l'automne ou en hiver.	70
Pic noir ( <i>Dryocopus martius</i> )	Régulier à l'automne ou en hiver.	71
Torcol fourmilier ( <i>Jynx torquilla</i> )	Très rare occasionnel au printemps (avril) ou en fin d'été (août).	72

Espèce	Statut	
Alouette des champs ( <i>Alauda arvensis</i> )	Régulière en survol à l'automne (octobre, novembre). De rares individus se posent parfois sur les plaines quand le parc est tranquille, mais ne stationnent guère.	73
Alouette lulu ( <i>Lullula arborea</i> )	Régulière en survol à l'automne (octobre, novembre) ou en fin d'hiver (février-mars). De rares individus se posent parfois sur les plaines quand le parc est tranquille, mais ne stationnent guère.	74
Cochevis huppé ( <i>Galerida cristata</i> )	Très rare occasionnel en survol à l'automne.	75
Hirondelle de fenêtre ( <i>Delichon urbicum</i> )	Régulière au printemps (avril, mai) ou en fin d'été (août, septembre). Autrefois présente d'avril à septembre, il semble que les petites colonies qui nichaient à la périphérie du parc aient disparu depuis cette dernière décennie.	76
Hirondelle de rivage ( <i>Riparia riparia</i> )	Régulière au printemps (avril, mai) ou en fin d'été (août, septembre).	77
Pipit spioncelle ( <i>Anthus spinoletta</i> )	Rare occasionnel en survol à l'automne (octobre, novembre).	78
Pipit des arbres ( <i>Anthus trivialis</i> )	Régulier en fin d'été (août, septembre), plus rare au printemps (avril, mai).	79
Pipit farlouse ( <i>Anthus pratensis</i> )	Régulier en survol à l'automne (octobre, novembre). De rares individus se posent parfois sur les plaines quand le parc est tranquille, mais ne stationnent guère.	80
Bergeronnette des ruisseaux ( <i>Motacilla cinerea</i> )	Hivernante régulière. Quelques individus (de 1 à 4) sont visibles dès la fin de l'été et en automne-hiver (de septembre à mars). Elle fréquente principalement les margelles des cascades avant leur mise en fonctionnement. Elle est absente pendant les longues périodes de gel.	81
Bergeronnette grise ( <i>Motacilla alba</i> )	Régulière à l'automne (octobre, novembre) et au printemps (mars, avril) sur les berges des bassins. D'importants mouvements migratoires saisonniers sont notés en octobre.	82
Bergeronnette printanière ( <i>Motacilla flava</i> )	Régulière au printemps (avril, mai) et en fin d'été (août, septembre) sur les plaines, mais ne stationne guère excepté dans l'enclos aux moutons.	83
Jaseur boréal ( <i>Bombycilla garrulus</i> )	Très rare occasionnel en automne-hiver (décembre).	84
Rossignol philomèle ( <i>Luscinia megarhynchos</i> )	Très rare occasionnel au printemps (avril, mai).	85
Rougequeue noir ( <i>Phoenicurus ochruros</i> )	Régulier au printemps et à l'automne.	86

Espèce	Statut	
Rougequeue à front blanc ( <i>Phoenicurus phoenicurus</i> )	Régulier en fin d'été (août, septembre), plus rare au printemps (avril, mai).	87
Traquet motteux ( <i>Oenanthe oenanthe</i> )	Rare occasionnel au printemps (avril-mai) ou en fin d'été (août, septembre) .	88
Tarier des prés ( <i>Saxicola rubetra</i> )	Occasionnel au printemps (avril, mai) ou en fin d'été (août, septembre).	89
Tarier pâtre ( <i>Saxicola rubicola</i> )	Occasionnel au printemps (mars) ou à l'automne (septembre, octobre).	90
Grive mauvis ( <i>Turdus iliacus</i> )	Hivernante régulière. De quelques individus à plusieurs dizaines sont présents d'octobre, novembre à mars, avril.	91
Grive litorne ( <i>Turdus pilaris</i> )	Régulière à l'automne (octobre, novembre) ou en fin d'hiver (février, mars), mais en général stationne moins que l'espèce précédente.	92
Merle à plastron ( <i>Turdus torquatus</i> )	Rare occasionnel à l'automne (octobre, novembre), plus rare au printemps (avril).	93
Fauvette des jardins ( <i>Sylvia borin</i> )	Régulière au printemps (avril, mai), plus rare en fin d'été (août, septembre).	94
Fauvette babillarde ( <i>Sylvia curruca</i> )	Occasionnelle au printemps (avril, mai) ou en fin d'été (septembre).	95
Fauvette passerinette ( <i>Sylvia inornata</i> )	Très rare occasionnelle au printemps (avril).	96
Phragmite des joncs ( <i>Acrocephalus schoenobaenus</i> )	Très rare occasionnel en fin d'été (août).	97
Locustelle tachetée ( <i>Locustella naevia</i> )	Très rare occasionnelle en été (juillet).	98
Rousserolle effarvate ( <i>Acrocephalus scirpaceus</i> )	Rare occasionnelle au printemps (mai).	99
Rousserolle verderolle ( <i>Acrocephalus palustris</i> )	Rare occasionnelle au printemps (mai).	100
Hypolaïs polyglotte ( <i>Hippolais polyglotta</i> )	Occasionnelle au printemps (mai) ou en fin d'été (août).	101
Pouillot fitis ( <i>Phylloscopus trochilus</i> )	Régulier au printemps (avril, mai) et en fin d'été (août, septembre).	102
Pouillot siffleur ( <i>Phylloscopus sibilatrix</i> )	Rare occasionnel au printemps (avril, mai).	103

<b>Espèce</b>	<b>Statut</b>	
Pouillot de Bonelli ( <i>Phylloscopus bonelli</i> )	Très rare occasionnel au printemps (avril).	104
Gobemouche gris ( <i>Muscicapa striata</i> )	Régulier au printemps (avril, mai) ou en fin d'été (août, septembre).	105
Gobemouche noir ( <i>Ficedula hypoleuca</i> )	Régulier en fin d'été (août, septembre), plus rare au printemps (avril, mai).	106
Pie-grièche écorcheur ( <i>Lanius collurio</i> )	Rare occasionnelle en fin d'été (août).	107
Loriot d'Europe ( <i>Oriolus oriolus</i> )	Régulier au printemps (avril- mai), plus rare en fin d'été (août).	108
Moineau domestique ( <i>Passer domesticus</i> )	Très rare occasionnel, principalement au printemps.	109
Pinson du Nord ( <i>Fringilla montifringilla</i> )	Régulier à l'automne (octobre, novembre) et en fin d'hiver (février, mars).	110
Linotte mélodieuse ( <i>Linaria cannabina</i> )	Régulière au printemps (avril, mai) et à l'automne (octobre, novembre).	111
Sizerin cabaret ( <i>Carduelis cabaret</i> )	Occasionnel à l'automne (octobre, novembre), plus rare en hiver ; il recherche les bouleaux.	112
Sizerin flammé ( <i>Carduelis flammea</i> )	Occasionnel à l'automne (octobre, novembre), plus rare en hiver ; il recherche les bouleaux.	113
Tarin des aulnes ( <i>Spinus spinus</i> )	Hivernant régulier. De quelques individus à plusieurs dizaines sont présents d'octobre-novembre à mars-avril ; ils recherchent les aulnes.	114
Serin cini ( <i>Serinus serinus</i> )	Occasionnel au printemps (mars, avril) et à l'automne.	115
Bec-croisé des sapins ( <i>Loxia curvirostra</i> )	Rare occasionnel au cours des invasions dont ces oiseaux sont coutumiers. Il recherche les épicéas.	116
Bruant des roseaux ( <i>Emberiza schoeniclus</i> )	Régulier en survol à l'automne (octobre, novembre).	117
Bruant jaune ( <i>Emberiza citrinella</i> )	Rare occasionnel en survol à l'automne (octobre, novembre).	118
Bruant zizi ( <i>Emberiza cirrus</i> )	Rare occasionnel au printemps.	119
Bruant proyer ( <i>Emberiza calandra</i> )	Très rare occasionnel en survol à l'automne (octobre, novembre).	120